



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2017

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

M CERJAK JEAN FRANCOIS

47 RACHAT
31350 GENSAC DE BOULOGNE

Vos références

Numéro fiscal : 16 50 114 329 283 C
Référence de l'avis : 17 31 4174243 31

Numéro de propriétaire : 218 C00042 R

Débiteur(s) légal(aux) :
PROP/INDIVIS 4321 MCCDZ5
M CERJAK JEAN-FRANCOIS MICHEL

PROP/INDIVIS 11143 MCCDZ7
MME COUSEIN DOROTHEE

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 11/08/2017
Date de mise en recouvrement : 31/08/2017

Votre situation

MONTANT À PAYER

Au plus tard le **16/10/2017**

360,00 €

31048

Vous avez payé en ligne votre dernière échéance de taxes foncières.

Vous pouvez à nouveau payer en ligne sur **impots.gouv.fr** dans votre espace particulier, puis laissez-vous guider.

Vous pouvez également adhérer au prélèvement à l'échéance sur **impots.gouv.fr**.

Attention : votre adhésion au prélèvement à l'échéance doit impérativement être effectuée avant le 1er jour du mois de la date limite de paiement.

Pour 2018, vous pourrez adhérer au prélèvement mensuel.

Vos démarches

⇒ **Sur impots.gouv.fr** : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et **poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée**.

⇒ **Par courriel** : **Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr**

⇒ **Par téléphone** : **0 811 36 96 09* DU LUNDI AU VENDREDI, DE 8H30 A 19H**

⇒ **Par courrier** : Questions sur la mensualisation ou le prélèvement à l'échéance
CENTRE PRELEVEMENT SERVICE 69327 LYON CEDEX 3
Autres questions : votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).

⇒ **Sur place** : Votre centre des finances publiques (les horaires d'ouverture de votre guichet figurent à la rubrique « Consulter » de votre espace particulier) :

Pour obtenir des réponses plus détaillées :

- sur le paiement de votre impôt :
TRES DE BOULOGNE/GESSE-BLAJAN
RUE DU BARRY D EN BAS - 31350 BOULOGNE SUR GESSE

- sur le montant de votre impôt :
CENTRE DES IMPOTS FONCIER SAINT-GAUDENS - SECTEUR FONCIER 1ER SECTEUR
PLACE DU PILAT - BP 10042 31801 ST GAUDENS CEDEX

* (Service 0,06 € / min + prix appel)

Département : **31 HAUTE GARONNE** Commune : **218 A GENSAC DE BOULOGNE**

TF 2017		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2016	2,04 %		%	4,57 %	21,90 %	%	12,50 %	%	
Taux 2017	2,50 %		%	4,44 %	21,90 %	%	12,50 %	%	
Adresse		47 RACHAT							
Base ①	724			724	724		724		
Cotisation	18			32	159		91		300
Cotisation lissée ②									
Adresse									
Base ①									
Cotisation									
Cotisation lissée ②									
Cotisations									
2016	15			33	158		90		
2017	18			32	159		91		
Cotisation totale ③		18		32	159		91		300
Variation ④		+4,17 %	%	%	+0,63 %	%	+1,11 %	%	%
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2016		14,41 %	%	30,01 %	77,66 %	%	24,30 %	%	
Taux 2017		14,41 %	%	29,47 %	77,66 %	%	24,20 %	%	
Bases terres Non agricoles									
Bases terres agricoles		60		60			75		
Cotisations									
2016	9			18			18		
2017	9			18			18		45
Variation		0 %	%	%	%	%	0 %	%	%
Dégrevement jeunes agriculteurs					Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles commune	Majoration base terrains constructibles intercommunalité	Caisse d'assurance des accidents agricoles	
Base « État »									
Base « collectivité »									
Le taux de variation de la colonne commune est calculé en retenant les cotisations communales et intercommunales. La base communale des terres agricoles exonérée est de 15 €						Frais de gestion de la fiscalité directe locale			15
						Dégrevement « Habitation principale »			
						Dégrevement JA « état »			
						Dégrevement JA « Collectivité »			
Références administratives : 310 51 024 048 218 218 P M						Montant de votre impôt :			360